



l'Assurance Maladie

BOUCHES-DU-RHÔNE

Mon numéro : 1630199358096 54

Mon nom ou celui de mon ayant droit :

Tahar Serhane

Pour mes démarches, j'utilise mon compte Ameli :

<https://assure.ameli.fr>

3646

Service 0,06 € / min
+ prix appel

Références : 131133620171361010

CPAM 13

13421 Marseille cedex 20

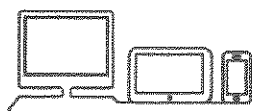
0153784609 459291 100

eco'pli CI 1505 25.06.20 13 VITROLLES PIC

M TAHAR SERHANE
8 RUE MARGUERITE DESNUELLE
13010 MARSEILLE

mon
parcours
d'assuré

Le 22/06/2020



Besoin de contacter votre caisse ?

Ouvrez simplement votre
compte sur ameli.fr ou sur
l'appli ameli et posez vos
questions par e-mail à votre
conseiller.

> OUVERTURE D'UN DROIT À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Cher Monsieur SERHANE,

Vous avez demandé à bénéficier de la Complémentaire santé solidaire.

Nous vous informons que vous bénéficiez du renouvellement de votre droit à la
Complémentaire santé solidaire pour la période du 01/07/2020 au 30/06/2021. Compte tenu
du montant de vos ressources, vous ne devez aucune participation financière.

Pour ne pas avoir à payer vos frais de santé :

- vous devez **mettre à jour votre carte Vitale**; vous pouvez, par exemple le faire en pharmacie ou dans votre caisse d'assurance maladie;
- si vous n'avez pas de carte Vitale, vous pourrez présenter une attestation aux professionnels de santé; cette attestation vous sera envoyée prochainement.

Avec toute mon attention,

Nejma TOUMI

votre correspondant de l'Assurance Maladie

Le 1er novembre 2019, la CMU-C
et l'ACS deviennent
la Complémentaire santé solidaire.



La mise à jour de ma carte vitale, c'est maintenant !

Des bornes de mise à jour sont à ma disposition dans toutes les caisses d'assurance maladie, les pharmacies et dans certains établissements de santé.